réserves de change et auraient constitué un surplus de ressources qui auraient été affectées à la réalisation d'investissements productifs. Cela dans le cas où les investissements productifs auraient été importants. Quoi qu'il en soit, notre pays a, en fait, besoin de crédits extérieurs d'ores et déjà, s'il ne veut pas compromettre son développement économique et social. Faute de ressources suffisantes, des projets d'infrastructures ont été abandonnés ou gelés ces derniers temps. Au même moment on signale un manque de maternités, d'hôpitaux, des classes surchargées, un transport en chemin de fer très limité et de qualité médiocre, un transport urbain défaillant, etc.

Des besoins nombreux dans tous les domaines ne sont donc pas satisfaits à l'heure actuelle et ils vont devenir plus importants avec l'accroissement continu de la population. Bien qu'on mette régulièrement en exergue le volume des sommes consacrées aux dépenses d'équipement, celles-ci ont été toujours faibles, en réalité durant toutes ces dernières années, par rapport aux dépenses de fonctionnement. A titre d'exemple, elles ont été de 1 888 milliards de dinars en 2013, alors que celles de fonctionnement étaient de 4 204 milliards de dinars.

En outre, ce sont elles que les autorités sont en train d'amputer et qu'elles vont vraisemblablement réduire davantage avec la raréfaction des ressources. C'est dire que des besoins élevés en matière d'infrastructures économiques et sociales risquent de rester sans solution, si le recours au financement extérieur est toujours exclu.

En ce qui concerne les investissements productifs, la Sonatrach, par exemple, dit qu'elle les maintient dans les domaines de l'exploitation des hydrocarbures. Comment peut-elle assurer le financement de ces programmes et de ceux relatifs aux industries de raffinage, de pétrochimie, d'énergie renouvelable, si elle veut les développer, sans recours aux crédits extérieurs, étant donné que ses recettes ont fortement diminué et vont probablement rester faibles ?

Les investissements des autres entreprises publiques et ceux des entreprises privées que le gouvernement ne cesse d'encourager rencontreront le même problème s'il n'est pas fait appel à des concours extérieurs. Il est vrai que notre expérience en matière d'endettement extérieur a fini par être coûteuse et amère. Elle l'a été parce que la gestion de cet instrument de financement ne s'est pas toujours faite d'une manière prudente et contrôlée. Tant que la dette extérieure a servi qu'appoint, à financer, durant les années 1970 particulièrement, les investissements productifs engagés à l'époque dans tous les secteurs, elle n'a posé aucun problème. Elle a été plutôt bénéfique, cela d'autant plus que les opérateurs économiques ont acquis à cette époque une bonne expérience en la matière. La dette extérieure a contribué ainsi à la réalisation de nombreux projets dans les différentes branches qui ont amélioré sensiblement la situation économique du pays durant les années mentionnées ci-dessus, malgré certaines insuffisances.

En 1986, lorsque le prix du pétrole a chuté brutalement, pour atteindre jusqu'à 10 dollars le baril, les recettes d'exportation des hydrocarbures, qui représentaient 97% des recettes commerciales en devises, sont tombées à 7,82 milliards de dollars alors qu'elles s'élevaient en 1985 à 12,83 milliards de dollars. Cela n'a pas empêché les responsables politiques de l'époque de soutenir que le pays est à l'abri de la crise, de s'opposer à toute réforme structurelle et de réclamer la nécessité de préserver les acquis. Entre-temps, la Banque centrale s'est retrouvée face à de sérieuses difficultés du fait qu'elle ne percevait plus en moyenne que 660 millions de dollars par mois alors qu'elle devait payer par mois 700 millions de dollars au titre des importations et 300 millions de dollars au titre du service de la dette extérieure.

Pour éviter au pays d'être en situation de défaut de paiement et d'être confronté à des complications sur le plan international, elle s'est organisée avec les banques commerciales, dans le cadre du Comité des emprunts qu'elle préside, pour mobiliser d'une manière ordonnée et contrôlée des crédits financiers sur le marché financier international qui ont servi à couvrir ses besoins.

Ces crédits ont renforcé les recettes de la balance des paiements utilisées à payer, en premier lieu, le service de la dette, puis les dépenses d'importation et des autres transferts. Certes la dette extérieure a augmenté, mais elle est restée dans les limites supportables et maîtrisables jusqu'à l'explosion de 1988 qui a révélé la vulnérabilité du pays et a fait perdre aux prêteurs et aux autres partenaires leur confiance à son égard.

L'aggravation de la situation au début des années 1990 a amené les opérateurs à accepter des financements extérieurs avec des échéances plus courtes et des conditions plus onéreuses comprenant même des «sweetners», c'est-à-dire les commissions supplémentaires, ce qui a alourdi considérablement la dette extérieure qui s'est élevée à 31,57 milliards de dollars en 1995 au point où son service a absorbé presque la totalité des recettes d'exportation. Il a fallu donc faire appel en 1994 au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale qui ont imposé des réformes, lesquelles ont provoqué des bouleversements sans contribuer à améliorer, le moins qu'on puisse dire, la situation. La dette extérieure est restée à un niveau élevé en 1997 et 1998 (31,22 et 30,47 milliards de dollars).

Cette mauvaise expérience ne doit pas condamner tout recours au crédit extérieur. Elle doit au contraire servir de leçon pour aborder de nouveau cette question d'une manière méthodique, réfléchie et prudente. Le pays a besoin de financements extérieurs, comme cela a été mentionné, mais qui doivent servir exclusivement à poursuivre la réalisation des infrastructures économiques et sociales, à un rythme plus soutenu, et pour entreprendre des investissements productifs plus substantiels de façon à stimuler les activités économiques et augmenter le taux de croissance. Il est toutefois nécessaire, avant de recourir au crédit extérieur, d'élaborer une loi qui l'encadre d'une manière très stricte et qui fixe ses règles et ses limites.

Notre pays a participé au capital de plusieurs institutions financières multilatérales telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque islamique de développement (BID), le Fonds arabe de développement économique et social (Fades), le Fonds international de développement agricole (Fida), etc., pour précisément bénéficier de leur concours en cas de besoin. Ce sont ces institutions qu'il convient de solliciter en premier lieu en leur soumettant des projets diversifiés. Leur intervention exige la présentation de dossiers complets comprenant les études de faisabilité préparées d'une manière sérieuse et exhaustive, la preuve que les conditions relatives à la bonne exécution des projets sont toutes réunies, etc.

La réalisation des projets doit s'effectuer dans une transparence totale. Les fonds ne sont déboursés qu'en fonction de l'état d'avancement des travaux et sont soumis à un contrôle vigilant pour éviter les malversations et les opérations de corruption qu'elles combattent. Certains de nos organismes publics ont été réticents dans le passé pour utiliser le financement de ces institutions sous prétexte qu'ils sont contraignants. A plusieurs reprises, des crédits qu'elles ont accordés à ces organismes ont été annulés parce qu'ils n'ont pas pu être utilisés. Il faut donc faire preuve de discipline et de rigueur pour bénéficier d'une manière efficace et utile des concours des institutions en question. En plus de ces financements, la mise en place de crédits fournisseurs et de crédits acheteurs adéquats peut répondre à d'autres besoins. Le recours au marché financier international sera plus difficile et ne devrait intervenir qu'en cas de nécessité. Il faut, d'autre part, souhaiter que la situation financière et économique du pays ne se détériore pas davantage pour qu'il ne soit pas obligé de faire appel de nouveau au FMI.

Certains de nos organismes publics ont été réticents dans le passé pour utiliser le financement de ces institutions sous prétexte qu'ils sont contraignants. A plusieurs reprises des crédits qu'elles ont accordés à ces organismes ont été annulés parce qu'ils n'ont pas pu être utilisés. Il faut donc faire preuve de discipline et de rigueur pour bénéficier d'une manière efficace et utile des concours des institutions en question. En plus de ces financements, la mise en place de crédits fournisseurs et de crédits acheteurs adéquats peut répondre à d'autres besoins.

Conclusion

Les ressources provenant de l'exportation des hydrocarbures ont été sensiblement réduites et celles des réserves de change et du FRR vont l'être également. Sans invoquer la bonne gouvernance, le simple bon sens implique qu'il ne faut pas attendre que le pays soit acculé pour engager les actions qui s'imposent.

L'austérité, qui se traduit par l'adaptation à cette nouvelle situation et par le souci d'utiliser d'une manière plus équitable et plus judicieuse les moyens limités qui sont disponibles, constitue une solution à retenir. Le crédit extérieur, auquel ont eu recours la plupart des pays qui sont devenus émergents, offre de son côté, s'il fait l'objet d'une réglementation adéquate, la possibilité d'obtenir sans aléas des fonds supplémentaires nécessaires pour poursuivre la réalisation d'équipements publics et d'investissements productifs en vue de répondre aux besoins de la population et d'atteindre un taux de croissance élevé.

La sagesse recommande de ne pas continuer à présenter l'un et l'autre comme des épouvantails et de les adopter plutôt en même temps que les autres instruments de la politique à mettre en œuvre pour affronter la crise.

B. N.

Publicité